



Grenoble, le 26 février 2014 – 13h20

COMMUNIQUE DE PRESSE N°2

Épisode neigeux

Point sur les conditions de circulation en Isère

En raison de l'alerte météorologique orange « neige et verglas » dans le département, les mesures suivantes ont été prises :

- **A51 : la circulation de tous les véhicules est interdite sur l'A51**, dans le sens Grenoble - Sisteron, à partir du péage du Crozet et dans les 2 sens pour les poids lourds de plus de 7,5 tonnes ;
- **RN85 : la circulation des poids lourds de plus de 7,5 tonnes est interdite** sur la RN85 (Rampe de Laffrey), dans les 2 sens, entre Vizille et la Mure depuis 9h30 heures ce matin.
- **RD 1075 : la circulation des poids lourds de plus de 7,5 tonnes est interdite dans les 2 sens** à partir du col du Fau jusqu'à la limite du département des Hautes Alpes.

Les conditions de circulation sont particulièrement difficiles sur le Trièves, la Matheysine et l'Oisans. Il est fortement recommandé d'éviter tout déplacement dans ce secteur.

Les conditions d'accès aux stations de sports d'hiver sont très difficiles et les équipements spéciaux sont obligatoires.

Conseils de prudence :

- Limitez vos déplacements au strict nécessaire.
- Soyez prudents si vous devez absolument vous déplacer. Privilégiez les transports en commun.
- Renseignez-vous sur les conditions de circulation (www.itinisere.fr ou www.bison-fute.equipement.gouv.fr) et écoutez la radio.
- Renseignez-vous sur les conditions météorologiques (www.meteofrance.com).

Contact presse :

service communication de la préfecture de l'Isère : 04-76-60-48-05
communication@isere.pref.gouv.fr